

ait mal fonctionné ou que sir John Rose ait failli aux devoirs qui lui étaient confiés, et les honorables messieurs qui ont proposé et secondé l'adresse n'ont aucunement expliqué pourquoi l'on veut faire maintenant la nomination dont il s'agit. L'honorable monsieur qui doit être nommé à cette charge—sir A. T. Galt—occupe dans le pays une haute position ; personnellement, j'ai pour lui le plus grand respect, et, bien que je ne partage pas ses opinions politiques, je suis heureux de voir qu'il s'est entièrement réconcilié avec les honorables messieurs de la droite. L'honorable chef de l'administration a dû être plus satisfait d'entendre proposer sa santé par sir A. T. Galt, au récent banquet d'Ottawa, qui l'a appelé "son ami et chef distingué," que de s'entendre désigner ici, comme il l'a été le *Pecksniff* de la Chambre. Je suis sûr que sir A. T. Galt remplira cette charge de manière à faire honneur au Canada. La seule chose regrettable, c'est que la nomination et la réconciliation ont eu lieu en même temps.

Dans le cours de ses observations, l'honorable préopinant a félicité la Chambre sur le résultat de l'élection d'Argenteuil. Nul doute que lui-même et ses amis ont lieu de se réjouir de cette petite victoire. Personnellement, et dans l'intérêt de mou parti, je dois regretter l'absence de l'ancien député d'Argenteuil, qui a si longtemps et si dignement représenté cette circonscription. Mais, d'un autre côté, l'opposition a lieu de se féliciter, sous d'autres rapports, du résultat de l'élection qui vient d'avoir lieu.

L'honorable premier ministre a commis une indiscretion, à son propre point de vue, en visitant Ontario, l'été dernier, immédiatement après la prorogation des Chambres, et en introduisant la question d'un tarif protecteur, dans les élections locales, tout comme dans les élections fédérales de 1878. On sait que plusieurs de ses amis refusaient leur adhésion à ce programme. Mais il a atteint son but. L'honorable ministre des chemins de fer, le ministre des finances et le ministre de la justice — les deux premiers, certainement — ont bien voulu honorer de leur présence plusieurs circonscriptions électorales d'Ontario et prêcher au peuple l'obligation de faire valoir les idées protectionnistes dans les élections locales, et les réformistes ont relevé le gant qu'on leur jetait ainsi. J'ai

été surpris de voir l'honorable député d'Hamilton paraître à la Chambre aujourd'hui. L'honorable député d'Hamilton (M. Robertson) est un homme dont la parole ne saurait être mise en doute, et, si les rapports des journaux sont exacts, il aurait dit que, dans le cas où les candidats de M. Mowat seraient élus, il lui serait impossible de prendre son siège à la Chambre des Communes.

M. ROBERTSON (Hamilton) : Je n'ai jamais dit pareille chose.

M. MACKENZIE : Les journaux l'ont prétendu.

M. ROBERTSON : Les journaux rapportent bien des choses.

M. MACKENZIE : Peut-être, dans le cours de la session, découvrirons-nous quels sont les rapporteurs infidèles. Nous découvrirons ce que l'honorable monsieur a réellement dit. On croyait généralement que l'honorable député d'Hamilton avait pris semblable attitude, et le candidat de M. Mowat a été élu dans cette ville. Le gouvernement de M. Mowat a été soutenu dans toute la province par une majorité de deux contre un, verdict bien formel contre l'administration fédérale et qu'elle s'est attiré en introduisant la question du tarif dans les élections locales. Tel est le résultat qu'elle a obtenu sur ce terrain. Les honorables membres de la droite sont forcés d'accepter le programme de leur chef. Pourquoi ne pas le suivre loyalement, à propos de cette question comme des autres ? L'honorable monsieur espère peut-être faire renverser ce verdict avant la fin du présent parlement. Mais je serai bien trompé s'il réussit.

Je n'entretiendrai pas beaucoup plus longtemps la Chambre des divers paragraphes du discours et des mesures qui vont lui être soumises. Ces mesures, et particulièrement celle qui concerne les banques, recevront des députés de la gauche toute l'attention qu'elles méritent, en dehors de tout préjugé politique, parce que ces questions de banque et celles qui ont trait au cours monétaire affectent gravement nos intérêts commerciaux et, de fait, tous nos intérêts.

Quant au chemin de fer du Pacifique, je crains qu'il nous soit impossible d'adhérer aux opinions exprimées dans le discours du trône et à celles qu'a exprimées l'honorable député d'Halifax relativement aux frais qu'a déjà entraînés cette entreprise. Le premier Acte con-